



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réaction de l'ACDFL au budget fédéral 2024

17 avril 2024 (Ottawa, Ontario) – L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) était ravie de constater l'intégration de certaines mesures de soutien cruciales pour le secteur canadien des fruits et légumes frais dans le budget fédéral 2024.

Le budget 2024 comprend plusieurs engagements qui ont été recommandés par l'ACDFL dans son argumentaire et ses propositions prébudgétaires, tels que :

- un investissement fédéral de 1 milliard de dollars sur 5 ans pour mettre sur pied un programme national d'alimentation scolaire;
- un financement fédéral provenant du nouveau Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement, visant à accélérer la construction et l'amélioration d'infrastructures municipales de gestion des déchets, ce qui s'avère essentiel à une transition efficace vers une économie circulaire;
- un ajustement au Programme de paiements anticipés, plaçant la limite des prêts sans intérêt à 250 000 \$;
- des investissements importants dans l'innovation et l'adoption de l'IA pour contribuer à favoriser la croissance de secteurs primordiaux, y compris l'agriculture;
- un financement de 39 millions de dollars pour Santé Canada ainsi que pour Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de maintenir le système de réglementation des pesticides et de soutenir la gestion des pesticides durables.

« La chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais contribue pour près de 15 milliards de dollars au PIB du Canada et soutient plus de 185 000 emplois dans des communautés rurales et urbaines de partout au pays. Nous fournissons également aux familles canadiennes de la nourriture sûre et nutritive qui est essentielle à leur santé et à leur bien-être », affirme Ron Lemaire, président de l'ACDFL. « Nous exhortons le gouvernement à poursuivre les efforts déployés dans le budget 2024 pour faire de l'alimentation une priorité fédérale pour tous les ministères fédéraux, et ce, afin de renforcer la sécurité alimentaire du Canada et de soutenir un secteur des fruits et légumes frais croissant, résilient et durable. »

Cependant, l'ACDFL était déçue que la mise en œuvre d'un mécanisme de protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes ne fasse pas partie du budget fédéral, encore une fois. L'ACDFL ne cesse de rappeler l'importance de cet outil afin de remédier aux lacunes en matière de stabilité du marché, de protection financière, de commerce et de sécurité alimentaire, et ce, sans aucun coût pour le gouvernement. Le projet de loi C-280, *Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais*, qui instaurerait un outil de protection financière en fiducie réputée, a également obtenu un appui quasi unanime à la Chambre des communes à l'automne dernier et se trouve actuellement devant le Sénat.

« Les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement et l'instabilité géopolitique et économique ont fragilisé le secteur des fruits et légumes, sans qu'aucun mécanisme de protection financière n'ait été mis



en place », a déclaré Ron Lemaire. « Le projet de loi C-280 bénéficie du soutien de plusieurs associations de partout au pays ainsi que des membres du Parlement de tout l'éventail politique. Nous espérons que tous les sénateurs soutiendront cette importante législation et favoriseront son adoption rapide au cours des prochaines semaines. »

L'ACDFL examinera le budget 2024 en détail au cours des prochains jours afin d'en évaluer l'incidence précise sur le secteur des fruits et des légumes frais.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Micken Kokonya

Gestionnaire, communications et études de marché, ACDFL

Cellulaire : 613 878-3312

Courriel : mkokonya@cpma.ca

À propos de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) :

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes, dont le siège social se trouve à Ottawa, en Ontario, est un organisme à but non lucratif qui représente des membres aux horizons divers provenant de tous les segments de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur des fruits et légumes frais au Canada et qui est responsable de 90 % des ventes de fruits et légumes au pays. L'ACDFL a la chance de représenter un secteur qui est à la fois un moteur économique important pour les communautés et un facteur d'amélioration de la santé et de la productivité de la population canadienne.